

CONDITIONS D'ANIMATION

Ateliers FORMATION

- Leur objectif est d'apporter une aide active aux participants au travers d'une pédagogie interactive individualisée, les participants devant ressortir de l'atelier en ayant acquis quelque chose.
- Précisez bien dans la fiche si vous êtes inscrit au Datadock, condition sine qua non pour que les OPCO des demandeurs puissent les prendre en charge. Ils doivent dans ce cas faire l'objet d'une convention de formation. Ces ateliers devront répondre aux conditions réglementaires (feuilles d'émargement, attestation de formation, évaluations).
- Leur durée est d'½ journée et le coût est de 60€ pour les membres et de 90€ pour les non membres.
- L'effectif doit être de 4 personnes minimum et de 8 à 10 maximum.
- Ils sont proposés sur le site sans date, les personnes intéressées s'inscrivant auprès de l'animateur. Lorsque le nombre d'inscrits est suffisant, un doodle est envoyé aux intéressés pour décider de la date.
- L'animateur revient vers Danièle Simon qui s'occupe de trouver une salle à Vanves (mise à disposition gratuite).

Ces ateliers sont mis en place en parallèle des conférences du Club, et sont animés exclusivement par des membres du club.

Les règles de fonctionnement :

- Le Club s'organise pour disposer d'une salle à titre gracieux, très certainement à Vanves.
- Une fois le nombre de participants requis atteint, l'animateur de l'atelier s'occupe d'envoyer un doodle aux inscrits à son atelier afin de les réunir, puis il envoie la convocation aux participants.
- L'animateur apporte son matériel (rouleau de paperboard et feutres, ordinateur). S'il n'a pas de vidéoprojecteur, il peut se mettre en lien avec Christine pour que le vidéoprojecteur du Club lui soit prêté.
- L'animateur encaisse les chèques et établit des attestations de règlement aux participants.
- Le CHALLENGER CLUB ne demande aucune commission aux animateurs. L'objectif étant, pour le Club, d'acquérir de nouveaux membres (les cotisations étant la seule source de revenus de l'association) par le biais de ce nouveau service.